



# Le Beaudettois

*vous informe...*



07

LOI SUR LES  
PRODUITS DE TABAC



09

STATIONNEMENT  
D'HIVER



14

AU SECOURS  
DES CITOYENS





# Mot du Maire

*Beaudettois, Beaudettoises, bonjour...*



Une autre année qui s'achève, et quelle année! Beaucoup de réalisations en 2016 et nous en sommes fiers. Parmi celles-ci, la réfection des trottoirs du village, de la rue du Muguet, de la rue Samson ainsi que plusieurs autres rues, en plus de l'implantation du réseau de collecte des eaux usées de la Pointe Lalonde, l'amélioration du réseau routier, travaux de drainage, ainsi que les améliorations aux bâtiments municipaux et j'en passe. Notons également le premier Festival d'art et musique de Rivière-Beaudette ainsi que les activités offertes par le Comité des loisirs.

Dame Nature ne nous a pas épargnés cet été avec la micro-rafale, mais nous nous sommes relevés rapidement. C'est dans ces moments difficiles que l'on voit que la communauté Beaudettoise sait se tenir debout. Un grand merci et chapeau à nos employés municipaux, voirie, administration, bénévoles, pompiers ainsi qu'à nos conseillères et conseillers municipaux. Tous et chacun ont redoublé d'ardeur afin de minimiser les impacts. Quelle belle équipe vous faites! Quand tout le monde s'y met, tout avance avec ferveur.

Notre patinoire n'ayant pas survécu, vous pourrez maintenant patiner sur une patinoire toute neuve, dès que la température nous le permettra !! Je vous invite à profiter de nos installations hivernales : patinoire, glissade et sentier pédestre. Au moment d'écrire ces lignes, le budget 2017 est en préparation. Sachez que, comme d'habitude, nous tenterons de minimiser l'impact sur votre compte de taxes. Je suis persuadé que nous serons encore parmi les moins taxés des 23 municipalités de Vaudreuil-Soulanges. Je peux, d'ores et déjà, vous annoncer un gel du taux de taxes pour une 3<sup>e</sup> année consécutive. Nous ne nageons pas dans les surplus, mais notre situation financière est fort respectable.

Nous avons la chance d'avoir une croissance soutenue au niveau de l'immobilier. Nous faisons tout en notre pouvoir pour maintenir le taux d'investissements à son maximum. C'est par le développement que nous réussissons à maintenir le niveau de taxation à son plus bas. Je profite de l'occasion pour vous rappeler que les commerçants sur notre territoire ont aussi besoin de votre appui et il est primordial de les soutenir. Encourageons l'achat local!

Que nous réserve 2017 ? Encore une année où il y aura de multiples projets qui seront mis en branle. Plusieurs beaux défis en perspective, des investissements à la hauteur de nos capacités. Un pas à la fois, mais en constante progression. Vous savez que nous gérons toujours de cette façon. Cette recette nous a permis de progresser et de ne pas nous endetter. Le retour du Festival d'art et musique est assuré, plusieurs rues se referont aussi une beauté, les travaux de l'usine de traitement des eaux usées de la Pointe Lalonde se mettront en branle dès le printemps et tout devrait fonctionner vers la fin de l'été. Merci aux résidents du secteur pour leur patience. Rivière-Beaudette change et évolue, et c'est surtout grâce à vous que nous y arrivons.

J'aimerais profiter de cet espace qui m'est réservé pour souhaiter un prompt rétablissement à Mme Tammy Titley, conseillère municipale, une survivante, une battante qui a dû prendre une pause de quelques semaines afin de recevoir une greffe du foie. Mme Titley, avec son courage et sa persévérance est une source de motivation et d'inspiration pour nous tous. Elle est de retour à la maison après seulement la moitié du séjour prévu à l'hôpital. Bravo Mme Titley! C'est aussi ça la fierté Beaudettoise!

Eh bien voilà!

Le moment est venu de passer aux vœux des fêtes. En mon nom, au nom de mes très précieux collègues conseillères et conseillers, au nom de tous les employés municipaux, je vous souhaite un Joyeux Noël, ainsi qu'une bonne et heureuse année et que 2017 vous apporte santé, joie, bonheur, prospérité et bien sûr la fierté Beaudettoise.

À bientôt

*Patrick Bousez*, Maire

# Informations et règlements



## Horaire Bibliothèque

Mardi 13 h à 16 h  
Mercredi 16 h à 19 h  
Jeudi 18 h à 21 h



## Horaire des séances du Conseil 2017

Lundi 16 janvier 2017  
Lundi 6 février 2017  
Lundi 6 mars 2017  
On vous attend à 19 h



## Taxes foncières

Nous aimerions rappeler aux citoyens de Rivière-Beaudettois qu'aux termes de la Loi sur la fiscalité municipale et de la réglementation pertinente, si le total des taxes foncières municipales comprises dans un compte est d'au moins 300.00\$, vous avez le droit de les payer en plusieurs versements égaux. Cependant, vous pouvez dans tous les cas payer en un seul versement.

De plus, il est important de se souvenir que le solde de votre compte de taxes foncières devient exigible lorsqu'un versement n'est pas fait à son échéance. L'intérêt et le délai de prescription applicables aux taxes foncières municipales s'appliquent alors à ce solde.

### Dates à retenir pour les paiements des taxes :

1<sup>er</sup> mars 2017  
1<sup>er</sup> juin 2017  
1<sup>er</sup> septembre 2017



## Numéros à conserver

**Ambulance, police, pompiers**  
9-1-1

**Services Municipaux  
d'intervention** 3-1-1

**Sureté du Québec**  
450-310-4141

**CLSC**  
450-265-3771

**Centre Antipoison**  
1-800-463-5060

**Centre Hospitalier**  
450-371-9920

**Info Santé**  
8-1-1

**Jeunesse J'écoute**  
1-800-668-6868

**Parents anonymes**  
1-800-361-5085

**SOS Violence conjugale**  
1-800-363-9010



Service de nettoyage

**Brille  
À  
Neuf**

Jeannot Grenier  
Président  
450.567.0642



**450-269-2825**  
Fax : 450-269-3089

Résidentiel • Commercial • Industriel • Agricole

Service de nacelle et tarière  
Vente et installation de poteaux électriques  
Éclairage • Chauffage



Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges

**UNE GRANDE COOPÉRATIVE  
À VOTRE SERVICE!**

CHANTAL MISERANY  
Directrice, Centres de services Secteur Soulanges  
Coteau-du-Lac, St-Clet, St-Polycarpe, St-Zotique  
450 267-9277

caissevaudreilsoulanges.com

**Desjardins**  
Vaudreuil-Soulanges

Coopérer pour créer l'avenir

# Informations et règlements

## AVIS PUBLIC

ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE  
DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet 2016-03 adopté le 3 octobre 2016 modifiant le règlement de zonage 91-18

### 1. OBJET DU PROJET ET DEMANDES DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM.

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 3 octobre 2016, le conseil de la municipalité a adopté un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage. Celui-ci contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

#### 1.1. Demande relative aux dispositions ayant pour objet :

1. Modifier les dispositions relatives aux bâtiments jumelés et contigus;
2. Ajouter des usages autorisés au groupe Commercial d'appoint
3. Modifier les dispositions relatives aux usages dérogatoires
4. Modifier les dispositions relatives au nombre de cases de stationnement requises pour certains usages et régir le stationnement des véhicules lourds;
5. Modifier les dispositions relatives aux enseignes autorisées sans certificat d'autorisation;
6. Modifier les dispositions relatives à l'entreposage domestique;
7. Modifier les dispositions relatives aux bâtiments et usages temporaires;
8. Modifier les dispositions relatives aux appareils de climatisation et aux thermopompes;
9. Modifier les dispositions relatives aux logements dans les sous-sols;
10. Régir l'implantation d'usages accessoires commerciaux à l'intérieur d'une résidence;
11. Modifier la hauteur maximale autorisée en étages pour 3 étages en zone Cm 108, Cm 203, Cm 205, Cr 209, Cr 301 et Cr 304 du territoire.

Peut provenir de ces zones et des zones contiguës à celles-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide.

### 2. DESCRIPTION DES ZONES.

Les zones visées sont : commerciale mixte, commerciale régionale, résidentielle faible densité, industriel, agricole, récréative, publique de l'ensemble de la municipalité. La description du périmètre des zones visées (ou un croquis illustrant celui-ci) peut être consultée au bureau de la municipalité.

### 3. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE.

Pour être valide, toute demande doit:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; lorsqu'une disposition est applicable à plus d'une zone, toute demande doit mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le (huitième jour qui suit celui de la publication de l'avis);
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

### 4. PERSONNES INTÉRESSÉES.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau au 663, Chemin Frontière, Rivière-Beaudette (Québec) J0P 1R0.

### 5. ABSENCE DE DEMANDES.

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

### 6. CONSULTATION DU PROJET.

Le second projet peut être consulté au bureau de la municipalité, au 663, Chemin Frontière, Rivière-Beaudette (Québec) J0P 1R0, du lundi au jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

# Informations et règlements

## Horaire des Fêtes

Veillez prendre note que pour la période des fêtes les bureaux de la municipalité seront fermés du 26 décembre au 6 janvier 2017 inclusivement.

*Joyeux Noël et Bonne année!*



### Horaire de la patinoire

Faisons un petit retour en arrière. Vous vous souvenez du vendredi 15 juillet dernier à Rivière-Beaudette, nous avons eu droit à toute une tempête de vents et qu'en plus de tous les dégâts et pannes électriques notre patinoire au Centre Jeunesse a été entièrement détruite.

Bonne nouvelle! Depuis le début de décembre nous en avons une toute nouvelle qui a été installée pour votre grand plaisir. Nous espérons que la température nous permettra de l'utiliser rapidement.

Pour nos nouveaux citoyens, n'oublions pas notre belle glissade qui est situé à l'arrière du Centre Jeunesse, au 600, rue Léger. **Amusez-vous!**

### Les repas partagés

Salle communautaire de Rivière-Beaudette au 1010, Chemin Ste-Claire. Coût : 8,00\$

Le Comité des Repas Partagés tient à vous remercier pour votre participation pour l'année 2016.

Une fois par mois, les mardis, les Repas Partagés invitent les gens de 55 ans et plus, en couple ou seul, à partager un bon repas chaud préparé par un traiteur. Le repas est servi vers midi, mais vous pouvez vous présenter dès 11h00 pour jaser ou faire une petite partie de cartes. Après le repas, nous soulignons les anniversaires des gens, et nous poursuivons par un Bingo. **Date du prochain repas : le mardi 14 février 2017.**

Pour les gens qui aimeraient y participer pour la première fois, vous devez vous inscrire le vendredi avant la date du repas.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter :  
Madame Francine Carrière au 450 269-2699

*On ne partage pas seulement  
un repas, mais aussi des histoires  
et des rires.*

R.B.Q. #8331-9095-49

**CONSTRUCTION**  
*Denis Annaïs*

ENTREPRENEUR  
GÉNÉRAL  
SPÉCIALISÉ

Tél. : 450-269-2876  
Cell. : 450-802-2876  
Fax : 450-269-2333

287, ch. de la Rivière  
Rivière-Beaudette, Qc • J0P 1R0

ENTREPRISES LAC ST-FRANÇOIS INC.  
*Les spécialistes des bords de l'eau*

- Aménagement de bords de l'eau (piquets de cèdres, roches)
- Excavation • Muret de pierres • Fosses septiques • Terrassement

KEN JACQUES 450-802-1779  
Propriétaire

JOCELYNE LALONDE 450-802-0979 Courriel: jocelynelalonde@bell.net  
Administratrice

Fondations  
**MARLEAU**  
*Coffrages*

R.B.Q. : 8291-1975-37

Patrick Marleau  
Cell.: 514-829-4467

Christian Marleau  
Cell.: 514-829-4468

www.fondationsmarleau.com

# Informations et règlements

## Société d'histoire et Généalogie Nouvelle Longueuil

La Société d'histoire et généalogie Nouvelle Longueuil est un organisme installé à St-Polycarpe depuis longtemps. Nous possédons un grand choix de documents et généalogie et livres qui pourraient vous intéresser. Vous êtes un amant de l'histoire de chez vous et vous désirez en savoir plus sur votre municipalité, nos bureaux sont à votre disposition. Vous faites des recherches ou encore vous possédez plusieurs documents concernant une municipalité de notre région, alors n'hésitez plus et venez nous rencontrer.

Notre bureau est situé au 1256, ch. De l'Église, au sous-sol du presbytère de St-Polycarpe et est ouvert tous les mercredis de 13 h 30 à 16 h 30. Vous pouvez nous contacter pour un rendez-vous en dehors des heures de bureau.

Au plaisir de vous rencontrer.

Madame Huguette Lanthier,  
directrice générale et trésorière

Tél. : 450 265-3400  
Courriel : h.lanthier@hotmail.com



AVIS IMPORTANT



### NOUVEL HORAIRE DE COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES 2017

Les collectes ont lieu entre 7 h et 18 h. Votre bac roulant doit être en bordure de rue avant 7 h le matin de la collecte.

|  | Lundi   | Mardi   | Mercredi  | Jeudi   | Vendredi  |   |
|--|---|---|---|---|---|---|
|  | <br>Hudson <br>L'Île-Codieux <br>Pointe-Fortune <br>Rigaud <br>Rivière-Beaudette | <br>Sainte-Justine-de-Newton <br>Sainte-Marthe <br>Saint-Télésphore <br>Vaudreuil-sur-le-Lac | <br>Saint-Clet <br>Saint-Lazare <br>Saint-Zotique | <br>Vaudreuil-Dorion | <br>L'Île-Perrot <br>Notre-Dame-de-l'Île-Perrot <br>Pincourt          | <br>Coteau-du-Lac <br>Les Cèdres <br>Les Coteaux <br>Pointe-des-Cascades |
|  |   |   |   |   | <br>Saint-Polycarpe <br>Terrasse-Vaudreuil <br>Très-Saint-Rédempteur |   |

NOUVEAU!

COLLECTE SPÉCIALE DE CARTON

Du 2 au 6 janvier et du 3 au 7 juillet 2017

Le même jour que la collecte des matières recyclables, démontez et empilez vos boîtes ensemble (en les insérant dans une seule boîte ou en utilisant de la corde ou du ruban transparent), puis déposez-les à côté de votre bac roulant.

Infos: [mrcvs.ca/recyclage](http://mrcvs.ca/recyclage)



\*Municipalités ayant un changement de journée de collecte.

# Informations et règlements

## Club de l'Âge d'Or de Rivière-Beaudette

C'est la saison des rencontres en famille et entre amis, alors profitez en pour venir vous amuser avec nous à la Salle communautaire, au 1010, Ste-Claire.

**Souper, bingo et danse vous attendent.**

**Notre menu à venir :**

Le mercredi 21 décembre  
venez déguster notre souper Canadien.

Le mercredi 15 février, on fête la St-Valentin.

**Contacteur : Mme Jacinthe Lauzon  
au 450 269-2926**



## Nouvelles mesures sur la Loi contre les produits de tabac

La municipalité de Rivière-Beaudette loue régulièrement nos salles aux fins d'activités sportives ou de rencontres familiales nous tenons à vous tenir au courant de ces nouvelles dispositions.

Nouvelles mesures relatives à la Loi concernant la lutte contre le tabagisme qui sont entrées en vigueur le samedi 26 novembre dernier.

En plus des interdictions déjà existantes, il est maintenant interdit de fumer :

- dans un rayon de 9 mètres :
- de toute porte et de toute fenêtre qui s'ouvre,
- de prises d'air communiquant avec un lieu fermé où il est interdit de fumer.

Si vous désirez en connaître davantage sur la Loi concernant la lutte contre le tabagisme ainsi que les nouvelles mesures qui entreront en vigueur en 2017 voici le lien du Ministère Santé et Services sociaux: [msss.gouv.qc.ca](http://msss.gouv.qc.ca) .





## Comment est votre cour arrière?

PAR

**Stéphanie Sigouin**  
Inspectrice en environnement



Mon article pour cette édition du Beaudettois traitera de l'aspect de votre cour arrière. Trop souvent nous croyons qu'il est possible d'y déposer n'importe quoi sans prendre en considération que votre voisin aura aussi à la vue des objets qui produisent une pollution visuelle.

### Le règlement sur les nuisances #2009-08 article #8 stipule :

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de laisser, de déposer ou de jeter sur un terrain ou dans un cours d'eau tout déchet ou débris, notamment du fumier, des animaux morts, des matières fécales, des branches, des billots, des matériaux de construction, des résidus de démolition, de la ferraille, du mobilier usagé, du papier, du plastique, de la vitre ou des substances nauséabondes.

Alors quoi faire si nous désirons entreposer nos effets qui ne sont pas des nuisances? À cet effet, contracter un permis de construction pour un bâtiment accessoire s'avère être une solution à long terme. Plus coûteuse, elle donnera toutefois plus de valeur à votre propriété.

La deuxième solution est de faire clôturer votre terrain tel que stipulé dans notre règlement de zonage # 1991-18.

## 2.2. USAGES COMPLÉMENTAIRES

### 2.2.3.4.1. Entreposage extérieur

Tout entreposage extérieur doit être entouré complètement d'une clôture hauteur minimale de deux mètres (2 m) et d'une hauteur maximale de deux mètres et soixante-quinze centièmes (2,75 m). Cette clôture ne peut être ajourée à plus de vingt-cinq pour cent (25 %) et l'espacement entre les deux (2) éléments ne doit pas être supérieur à cinq centièmes de mètres (0,05 m).

Les clôtures doivent, elles aussi, être érigées à la suite d'une demande de permis et certains matériaux sont prohibés mais comme les bâtiments accessoires elles ajoutent, elles aussi, de la valeur à votre propriété.

Mettons un terme à la pollution visuelle, faisons en sorte de rendre nos cours plus belles et ainsi améliorer la qualité de vie de tous.

Merci encore de votre précieuse collaboration.





## Stationnement d'hiver !

PAR

Pierre-Luc Paquet  
Inspecteur municipal

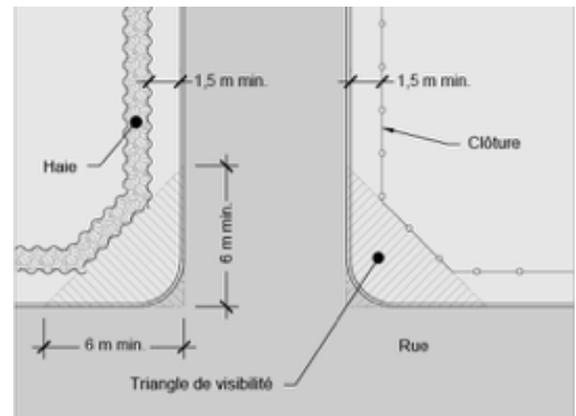


Afin d'assurer un déneigement sécuritaire et rapide, les propriétaires sont invités à ne pas laisser leurs véhicules stationnés en bordure de la rue durant les chutes de neige. Ces véhicules nuisent à la circulation des camions de déneigement tout en compromettant la qualité du service et la sécurité des citoyens. Les autorités compétentes sont en droit de faire remorquer tout véhicule stationné à un endroit où il nuit aux travaux publics, le jour comme la nuit.



D'autre part, le fait de déposer de la neige ou de la glace sur une voie publique constitue une nuisance et contrevient à la réglementation municipale. Il est donc défendu de pousser ou de souffler la neige sur la rue, sur les terre-pleins, sur les trottoirs et sur les îlots. De plus, le propriétaire d'un terrain situé à une intersection de voies publiques ne doit pas laisser s'accumuler de la neige pouvant ainsi réduire la visibilité des automobilistes.

Il est bon de rappeler que le stationnement sur la rue est interdit sur le territoire, et ce, entre 0 h (minuit) et 7 h le matin du 15 novembre jusqu'au 1<sup>er</sup> avril.



De même, nous demandons aux citoyens de ne rien laisser sur le passage des équipes de déneigement. Par exemple, placez votre bac à déchets ou à recyclage sur votre terrain et non sur la voie publique, ni sur le trottoir.

### Visibilité aux carrefours et triangle de visibilité !

Pour les lots de coin, un triangle de visibilité pris sur la propriété privée doit être exempt de toute haie, mur de maçonnerie, clôture, neige ou de tout obstacle visuel d'une hauteur de plus de 0,75 mètre du niveau de la rue. Ce triangle doit avoir six mètres (6 m) de côté au croisement des rues. Ce triangle est mesuré à partir du point d'intersection des deux (2) lignes de rue ou de leur prolongement. Nonobstant ce qui précède, Un arbre ou arbuste peut être implanté à l'intérieur du triangle de visibilité si celui-ci a un dégagement minimal de 2.5 mètres entre le sol et le feuillage et un diamètre maximal de tronc de 0.75 mètre.

*Joyeuse saison hivernale à tous !*

 **Sénéchal**  
Ressource intermédiaire

**Lyne Lefebvre, Coordonnatrice**

990 Ch. Ste-Claire Rivière-Beaudette, Québec, Canada, J0P 1R0  
T: 450.269.1191 F: 450.269.3014

On réserve votre place  
**ici**

**LE SPECIALISTE**

Garage Jean-Guy Dicaire inc.  
718, CHEMIN FRONTIÈRE  
RIVIÈRE-BEAUDETTE, QC J0P 1R0

Jean-Guy Dicaire  
Propriétaire

Tél. : (450) 269-2655 • Téléc. : (450) 269-2187  
www.lespecialiste.ca garagedicaire@sympatico.ca



- Atr climatisé
- Injection
- Silencieux
- Freins
- Direction
- Suspension

# Activités

## loisirs et cours

### À venir en 2017...

Les activités de Zumba et de Bootcamp pour adultes (16 ans et plus) seront de retour cet hiver à compter du mercredi 25 janvier 2017. Cette session, les inscriptions se feront lors d'une soirée d'inscription qui aura lieu le jeudi 12 janvier de 17h à 20h au Centre Jeunesse de Rivière-Beaudette (600, rue Léger). Les paiements des inscriptions se feront par chèque au nom du Comité des Loisirs Rivière-Beaudette ou en argent comptant.

## BOOT CAMP

Dimanche 10h à 11h  
22 janvier au 26 mars  
(10 semaines)

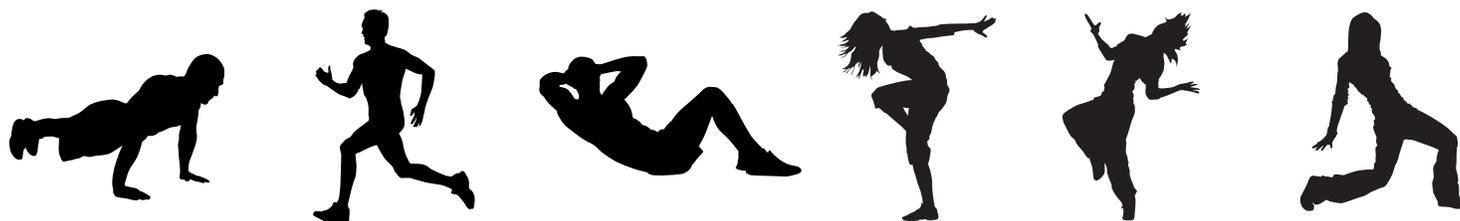
Entraînement musculaire et cardiovasculaire de groupe sur musique.  
Bienvenue aux hommes et femmes, débutant à avancé!

**\*2 places disponibles pour Accès-Loisirs\***

Inscription le 21 janvier au Centre d'action bénévole  
Soulanges de St-Polycarpe

**Offrez-vous la forme!**

# 70\$



## ZUMBA®

Mercredi 19h à 20h,  
18 janvier au 30 mars,  
relâche le 1<sup>er</sup> mars  
(10 semaines)

Danse sur rythmes latin. Bienvenue aux hommes et femmes,  
débutant à avancé!

**\*2 places disponibles pour Accès-Loisirs\***

Inscription le 21 janvier au Centre d'action bénévole  
Soulanges de St-Polycarpe

**Venez bouger!**

# 60\$

**CLÔTURES RAYMOND**  
Normand Summerside  
propriétaire  
Cell.: 579 490.0356  
Bur.: 450 424.3820  
nsummerside@cloturesraymond.ca  
www.cloturesraymond.ca  
Vaudreuil-Soulanges | Rigaud | Hawkesbury | Banlieue Ouest

**CONCEPT ENVIROSOL**  
LES PROS DANS LA GESTION DES EAUX

- Étude de sol.
- Conception d'installation septique
- Offre d'achat conditionnelle (achat de terrain)

BRIAN DELLNER, T.P.  
2, rue Ste-Catherine, St-Polycarpe, QC J0P 1X0  
Téléphone : 450 216-3113 - Cellulaire : 514 235-3113  
Télécopieur : 450 216-3114 - soletude@conceptenvirosol.com  
www.conceptenvirosol.com

**Daniel Gallant**  
courtier immobilier agréé  
450 601.0880  
514 402.6843

# ACCÈS-LOISIRS

## VAUDREUIL-SOULANGES 2017

Des places gratuites pour des activités sportives et culturelles!

### COMMENT S'INSCRIRE?

En vous présentant en personne à l'un des points d'inscription nommés au verso

### QUI EST ADMISSIBLE?

Tous les enfants, adultes et aînés dont le revenu familial est sous le seuil suivant:

#### NOMBRE DE PERSONNES

1 personne vivant seule  
2 personnes  
3 personnes  
4 personnes  
5 personnes  
6 personnes  
7 personnes ou plus

#### REVENU FAMILIAL

21 186 \$ et moins  
26 373 \$ et moins  
32 423 \$ et moins  
39 367 \$ et moins  
44 648 \$ et moins  
50 357 \$ et moins  
56 064 \$ et moins

Source: Seuil de revenu de Statistiques Canada pour une région de 150 000 habitants.

### QUOI APPORTER À L'INSCRIPTION?

Pour chaque adulte de la famille, vous devez fournir:

- 1- Avis de cotisation du gouvernement provincial ou fédéral (impôts 2015) ou Carnet de réclamation pour les prestataires de la sécurité du revenu
- 2- Preuve de résidence avec adresse (permis de conduire, compte de taxes, facture récente)

# Activités loisirs et cours

## Au revoir 2016

Voici ce que le Comité des Loisirs a réalisé pour vous durant l'année!

- Gestion de la patinoire de janvier à mars
- Achats d'équipements sportifs (hockey et tubes de glisse)
- Soirée de glisse le vendredi 4 mars
- Descente de la rivière Beaudette avec le Cobaver-VS le samedi 16 avril
- Hockey Bottines costumé le vendredi 6 mai
- Course de canards le dimanche 5 juin
- Sessions de Boot Camp au printemps et à l'automne
- Session de Zumba à l'automne
- Tenue du bar lors de la soirée d'humour du Festival Art et Musique de Rivière-Beaudette
- Participation à la parade et au Dépouillement de l'arbre de Noël

Le Comité des Loisirs vous réserve d'autres activités à partir de janvier 2017. Ne manquez pas notre soirée d'inscription pour le Zumba et le Bootcamp, le jeudi 12 janvier de 17h à 20h au Centre Jeunesse de Rivière-Beaudette, au 600, rue Léger.

N'hésitez pas pour nous laisser savoir ce que vous aimeriez avoir comme activités pour l'année 2017. Ce que la municipalité et nous, le Comité des Loisirs désirent, c'est que nos citoyens puissent jouir de leur temps libre afin de profiter des installations qu'ils ont à leur disposition.

Comité des Loisirs.

Résidentiel  
Industriel  
Commercial



**PRO  
FLAMME**  
gaz propane

 **RAYCO**  
ÉLECTRIQUE ENR.  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

**André Pagé**  
Propriétaire  
Cell.: 450-377-7578

260, chemin de la Rivière  
Rivière-Beaudette, QC J0P 1R0  
Téléphone: 450-377-2868  
Télécopieur: 450-269-2004

**Transport**  
**ROLLAND CHAPERON**  
450.371.4150

Service de Container  
de 2 à 10 verges

Mélanie Chaperon • 450.601.5540

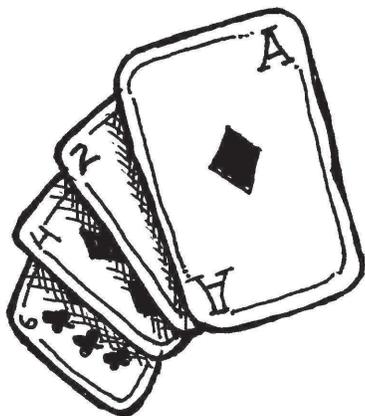
235, rue Alphonse-Desjardins, Local A  
Salaberry-de-Valleyfield

commercial • industriel



# Activités

loisirs et cours



## Un rendez-vous à ne pas manquer

Venez vous distraire et passer un bel après-midi avec des amis. Joignez vous à nous, jouez à vos jeux de cartes favoris ou apprenez d'autres jeux de table tels que : Backgammon, Crib, Domino.

Cette nouvelle aventure vous est offerte **GRATUITEMENT**, tous les lundis de 13 h à 16h à la Salle Communautaire au 1010, Ste-Claire.

Pour tout renseignement, communiquez avec : Normand Brisebois au 450 269-2708 ou Mario Janelle au 450 269-3199.

Bienvenue à tous !



## Baseball 2017

Les inscriptions de l'association de baseball CDL pour l'été 2017 auront lieu le 24 février et 17 mars 2017 de 19h à 21h. Celles-ci se feront au chalet du parc Geoffrion de Coteau-du-lac le 24 février et à l'arena de St-Polycarpe le 17 mars.

Les coûts varieront entre 100\$ et 230\$ selon les catégories où vos jeunes sont rendus.

Veillez noter qu'après le 17 mars, des frais de 40\$ seront ajoutés au montant de l'inscription.

Pour toutes questions veuillez communiquer avec Mélanie Boisvert au [baseballcdl@hotmail.com](mailto:baseballcdl@hotmail.com)

Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook sur la page Baseball CDL.



**Les Paysagements**  
**Martin André**  
Aménagement paysager  
Plantation      Service d'entretien  
Taille            Réparation de pelouse  
Pose de toube   Ménage d'automne  
Protection hivernale

450.601.5150 - Résidentiel & Commercial

**COTEAU MÉTAL**  
Recyclage de métaux  
Service de conteneur

601, rue Léger  
Rivière-Beaudette  
(Québec) J0P 1R0

T 450.269.2000  
F 450.269.2057

**Coin des Lutins**  
Garderie pour enfants  
Réservations par téléphone ou par courriel :  
[info@coindeslutins.com](mailto:info@coindeslutins.com)  
Télé : 450.308.3309

● St-Zotique II Inc.  
5, rue des Maîtres  
St-Zotique, Québec  
J0P 1Z0  
450-217-1977

Surveille très-bientôt, l'ouverture prochaine de notre nouvelle installation face à l'école les Orioles sur l'avenue des Maîtres  
**Garderie à 7,00\$**



# Défi Santé

## Le Défi Santé s'en vient !

Les inscriptions seront ouvertes du 1er au 31 mars 2017  
Devenez champion de votre santé en relevant le Défi Santé !

### Le Défi Santé, c'est quoi?

6 semaines de motivation pour améliorer vos habitudes de vie ! Du 31 mars au 11 mai 2017, vous êtes invités à devenir champion de votre santé en visant l'atteinte de 3 objectifs : Manger mieux, bouger plus et prendre soin de vous !



OBJECTIF 5



OBJECTIF 30

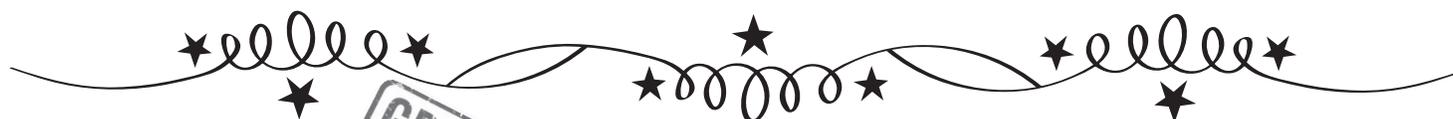


OBJECTIF Équilibre

En plus d'obtenir du soutien gratuit, vous courez la chance de gagner l'un des nombreux prix offerts ! En solo, en famille ou en équipe, inscrivez-vous à DefiSante.ca du 1<sup>er</sup> au 31 mars.

### Gardez les yeux ouverts !

Votre municipalité, votre Comité des loisirs et votre Centre Câlin s'unissent pour vous offrir une programmation des plus intéressantes afin de vous aider à relever votre Défi Santé !



## Club de marche

Le Club de Marche est en fonction depuis le 2 octobre. Rythme de marche rapide ou lent, bienvenue aux hommes et femmes de tout âge !

Vous désirez joindre le club de marche ou obtenir de plus amples informations ?

### Contactez :

Sylvie Gagné,  
Représentante et membre du club de marche  
de Rivière-Beaudette  
sacha983@outlook.com 450-807-3416

## Cuisines éducatives et collectives

Frais minimes, inscriptions requises

Le CAB Soulanges vous propose des cuisines éducatives et collectives.

Vous repartirez avec vos portions cuisinées comprenant entrée, repas et dessert pour toute la famille.

Activité possible : Cuisines parents-enfants !

Pour renseignements et inscription :  
CAB Soulanges 450-265-3134

**Maçonnerie François Lefebvre inc.**  
Cell. 514.867.4087  
Bur. 450.269.2044

---

**Maçonnerie Commercial - Résidentiel**  
pose de Brique - Bloc - Pierre

Jean Deguire, prés.

33 ans d'expérience  
1C:RBQ 2597-1263-85

**Jean Deguire Excavation**  
2597-1263 QUÉBEC INC.

TERRE TAMISÉE - SABLE - GRAVIER

Tél.: 450-269-2138  
Cell: 450-544-0260  
Fax: 450-269-2358

1027, Principale, Rivière Beaudette, Qué. J0P 1R0

**LAFLEUR SOLUTIONS INTÉRIEURES**

RBO 5854 8381 01  
Entrepreneur général  
Résidentiel | Commercial

APCHA  
Association des  
Professionnels  
de la Construction  
Habitat

**450-601-7120**

# Service sécurité et Incendie



PAR

Michel Bélanger  
Directeur



## Au secours de nos citoyens

Notre municipalité compte sur son territoire certains risques d'intervention particuliers. Un de ces risques est en outre le secours de personne se trouvant en sentier hors route ou en forêt.

Ayant déjà à notre disposition un véhicule d'urgence quatre-saisons de type tout-terrain côte à côte, nous lui avons fait subir quelques modifications pour accueillir de façon sécuritaire, une victime, pour ainsi travailler de pair avec le service ambulancier de la CETAM.

Cette transformation permet d'équiper le véhicule tout-terrain d'un attelage spécialisé fait sur mesure pouvant accueillir une civière et un sauveteur ainsi que les équipements de sauvetage requis. Compte tenu du nombre important de sentiers hors route dans notre secteur accueillant motoneiges et VTT, nous sentions l'urgence d'agir.

Avec ce véhicule de secours polyvalent, les pompiers de Rivière-Beaudette seront en mesure de transporter un blessé de manière rapide et sécuritaire, et ce, peu importe l'endroit où il se trouve sur notre territoire.

Il est important de souligner la contribution de 2000\$ de notre députée de Soulanges au Parti libéral du Québec, Madame Lucie Charlebois. Cette aide financière nous a permis d'acheter des équipements de sauvetage pour équiper le VTT.

Soyez prudent en toutes circonstances.



**Construction Lalonde**  
Sable - Torro - Pierre

**BIONEST**  
Support d'investissement

**VENTE ET TRANSPORT**  
Yves Lalonde, prop.  
Bur.: 450.269.2025  
Fax: 450.269.3011  
Courriel: yves.lalonde1@hotmail.ca  
474, Ch. Ste-Claire, Rivière Beaudette, Qc J0P 1R0

**EXCAVATION  
TERRASSEMENT  
INSTALLATION  
FOSSE SEPTIQUE**

RBQ 1956-5779-11

**Plus de 2000 pneus usagé  
et neufs en inventaire**

Jean-Guy Labrecque  
propriétaire

T : 450 269 3008  
jeanguy54@sympatico.ca

531 rue Principale,  
Rivière-Beaudette (Qc)

**Marie France**  
~ COIFFURE ~

**ELLE & LUI**

Tél. : 450.269.9996  
mfcoiffure@bellnet.ca  
marie-france coiffure

385, Chemin de la Baie, Rivière-Beaudette, Québec • J0P 1R0

# Notre histoire



## Le Baudet

Par Jacques Cadieux



Ici, nous avons un lit de sangles un peu semblable à ceux que des voyageurs auraient pu construire et laisser sur la pointe pour les utiliser lors des prochains passages

**Aujourd'hui, j'aimerais vous entretenir sur l'origine du mot « baudet » qui a donné le nom à notre municipalité. En effet, comme je vous l'ai dit dans la première chronique, il y a 330 ans le nom de la pointe au Baudet était clairement mentionné sur la carte de Jean Deshayes de 1686. Toutefois, à cette époque que pouvait bien vouloir dire le mot « baudet ». Dans le dictionnaire, publié en 1684 par Antoine Furetière (1619 à 1688), on peut lire les définitions suivantes pour le mot baudet : vieux mot qui veut dire âne. On le dit aussi d'un homme fort ignorant ou fort bête. Baudet se dit aussi des tréteaux sur lesquels les scieurs de long posent leurs bois pour les scier. On appelle aussi de ce nom un lit de sangles.**

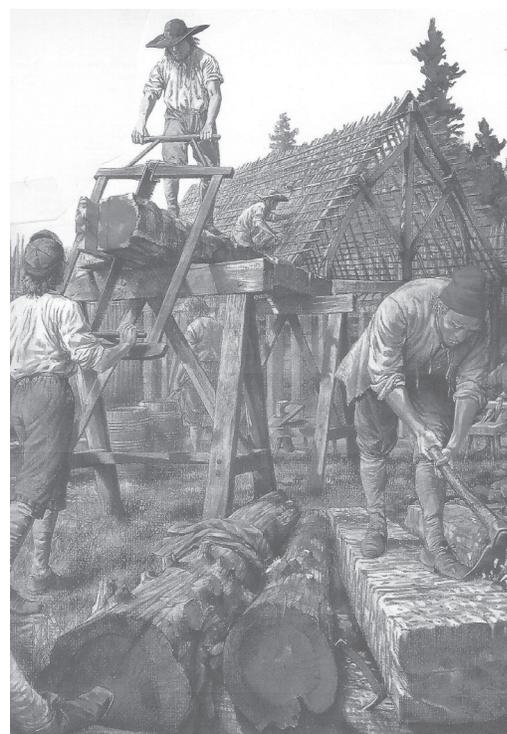
Ceci étant dit, le 21 avril 1734, Paul-Joseph Lemoyne de Longueuil obtient la seigneurie de Nouvelle-Longueuil, un fief de trois lieues de profondeur qui s'étend sur 2 lieues le long du lac St-François et qui correspond au territoire actuel des municipalités de St-Polycarpe, St-Télesphore, St-Zotique, Les Coteaux et Rivière-Beaudette. Toutefois, cette seigneurie n'est pas vraiment ouverte à la colonisation, avant 1771.

Dans ce contexte, il est peu probable que près d'un siècle auparavant (car le nom du lieu à probablement été donné bien avant que Deshayes ne l'inscrive sur sa carte) des hommes soient venus à la pointe pour bûcher et installer leur baudet de scieur de long pour faire du bois et de la planche à près de 75 km de Montréal qui s'appelait encore Ville-Marie et qui avait une population de 493 personnes, en 1680. Il est tout aussi improbable qu'il y ait eu un élevage d'ânes sur la pointe à cette même époque.

Par conséquent, il nous reste le lit à sangles. Mais pourquoi un lit me direz-vous? Pour comprendre le pourquoi, il faut comprendre la géographie à cette époque. De tout temps, la région entre la pointe des cascades et les rapides du Coteau Saint-François (Coteau-du-lac) a été un lieu de passage important. Cette portion du fleuve totalisait près de 25,6 mètres (équivalent la hauteur d'un bâtiment de neuf étages) et une dénivellation sur une distance de 12,8 kilomètres. Après avoir fait une telle remontée, on peut facilement comprendre que les voyageurs aient désiré prendre un peu de repos sur un lit à sangles placé dans un endroit bien au sec (entre Pointe mouillée et Pointe aux foins). De plus, l'endroit offrait un havre protégé sur trois vents (est, ouest et nord) et permettait d'admirer l'ensemble du lac pour voir venir ceux qui auraient pu vouloir nous faire un mauvais parti.

Subséquentement, lorsque la colonisation c'est amorcée, les premiers habitants ont d'une part sûrement préféré les berges moins venteuses de la rivière à celles tumultueuses du fleuve. D'autre part, le terrain y était tout aussi cultivable et le bois pour bâtir la maison et la chauffer était abondant. Par ailleurs, à cette époque l'administration était devenue anglaise. Le nom du nouveau lieu fut alors donné par un cartographe anglais, celui-ci ayant pu faire facilement une erreur de traduction, si ce n'est simplement de quelle façon il avait entendu le nom dit par un français.

Pour conclure cette chronique, je tiens à vous rappeler que les prochaines chroniques tenteront encore de raconter certains faits qui ont marqué l'histoire de notre village ou de la région. Toutefois, pour qu'elle soit vivante, participative et inclusive, j'invite les lecteurs et lectrices du Beaudettois à m'écrire à l'adresse suivante : [loisirsbeaudette@yahoo.com](mailto:loisirsbeaudette@yahoo.com) pour partager des souvenirs, des anecdotes du village ou de familles, des vieilles cartes, des photos. Souvenez-vous que chacun a son histoire et qu'un potin d'hier sera l'histoire de demain.



Sur cette illustration nous avons des scieurs de longs (que nous qualifierions aujourd'hui de faiseur de planches et de madrier) en action en train de refendre une pièce de bois équarri à l'herminette et déposé sur les baudets pour permettre le sciage du bois.



## De plus...

Vous aimeriez participer à l'élaboration de votre Beaudettois, alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos textes ou communiqués à l'adresse courriel suivante : [munrivbeaudette@qc.aira.com](mailto:munrivbeaudette@qc.aira.com) à l'attention du Beaudettois.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos plus belles photos de Rivière-Beaudette, en toutes saisons. Elles doivent être en haute résolution. On ne sait jamais, vous pourriez retrouver votre photo dans Le Beaudettois ou encore sur le site Web de la municipalité.

**[riviere-beaudette.com](http://riviere-beaudette.com)**

Veuillez prendre note que certains articles et photos peuvent être refusés.  
Le Beaudettois est aussi disponible en **version téléchargeable** sur le site web.



Imprimé sur du papier  
**100% RECYCLÉ**